



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors SAISON 2023/2024

PROCÈS-VERBAL N°39

Réunion du : **mardi 13 février 2024**

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

INFORMATIONS – RENCONTRES NON JOUEES

La Commission informe les clubs que les rencontres non jouées et/ou reportées le week-end des 17/18 février 2024 en raison des conditions climatiques ou pour un autre motif seront reportées automatiquement au week-end des 24 et 25 février 2024 si le calendrier des 2 équipes concernées le permet.

SENIORS – FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er RAPPEL :

25922868 ARGENTEUIL RC 1 / ST LEU 95 FC 1 du 11/02/2024 (R2/D)

25925695 PANTIN OFC 1 / SAINT OUEN L'AUMONE AS 2 du 11/02/2024 (R3/D)

SENIORS – CHAMPIONNAT

26658680 HOUILLES AC 1 / LE MEE SPORTS 1 / du 10/02/2024 (R1/A)

La Commission,

Après lecture de la feuille de match informatisée, du rapport de l'arbitre officiel et du courriel de HOUILLES AC,

Après avoir pris connaissance de l'arrêté municipal de fermeture des installations réceptionné le samedi 10 février 2024 à 13h56,

Considérant que l'arrêté de fermeture des installations sportives a été transmis après fermeture des services de la Ligue et simultanément au club de LE MEE SPORTS,

Considérant que le match a donc été laissé à l'agenda des clubs,

Considérant que conformément à l'article 20.6.1, les joueurs des 2 équipes n'étaient pas tenus de se déplacer dans la mesure,

Par ces motifs,

Reporte ce match à une date ultérieure.

25874304 NANTERRE ES 1 / TORCY PVM US 1 du 10/02/2024 (R1/B)

La Commission,

Après lecture de de la F.M.I., du rapport de l'arbitre officiel, des courriers de NANTERRE ES et de l'US TORCY PVM,

Considérant qu'à 17h15, le club de l'ES NANTERRE a averti l'arbitre officiel d'une panne survenue sur les pylônes d'éclairage,

Considérant qu'un technicien d'astreinte présent sur place à 17h45, a tenté une réparation qui s'est avérée infructueuse,

Considérant qu'après 45 minutes d'attente, l'arbitre a décidé de pas faire jouer le match,

Par ces motifs,

. reporte ce match au 24 février 2024.

La Commission demande au club de NANTERRE ES de s'assurer du bon fonctionnement de l'éclairage.

26658686 PARIS ST GERMAIN FC 2 / LILAS FC 1 du 02/03/2024 (R1/A)

Demande de changement d'horaire pour jouer à 17h00 du FC PARIS ST GERMAIN

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit du FC LILAS à transmettre au plus tard le vendredi 1^{er} Mars 2024 à 12h00.

551 988 – CERGY PONTOISE FC – Seniors R1/A

À la suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 07/02/2024 ayant infligé une suspension de terrain de CINQ (5) MATCHS FERMES à l'équipe Seniors 1 de CERGY PONTOISE FC, à compter du 1^{er} Mars 2024 ; le terrain de repli devant être neutre en dehors de la Ville de CERGY PONTOISE.

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour les rencontres suivantes :

26658689 CERGY PONTOISE FC / HOUILLES AC du 02/03/2024

26658715 CERGY PONTOISE FC / PARIS ST GERMAIN FC 2 du 06/04/2024

26658704 CERGY PONTOISE FC / PLESSIS ROBINSON FC du 27/04/2024

26658731 CERGY PONTOISE FC / MANTOIS 78 FC du 27/05/2024

La Commission vous indique qu'il restera UNE (1) rencontre à purger avec un terrain de repli, pour le premier match à domicile de la Saison 2024/2025 et/ou lors de la Coupe de France 2024/2025.

25921625 RUEIL MALMAISON FC / IVRY US 2 du 21/01/2024 reporté au 18/02/2024 (R2/B)

Courriel de FC RUEIL MALMAISON et attestation de la Ville indiquant la fermeture exceptionnelle des installations à cette date, en raison des congés scolaires.

Demande de RUEIL MALMAISON FC pour reporter le match au 31 mars 2024.

La Commission reporte ce match au 25/02/2024.

26768950 COURCOURONNES FC / CHELLES AS du 18/02/2024 (R3/B)

Demande de changement d'horaire pour jouer à 13h30 du FC COURCOURONNES.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de l'AS CHELLES à transmettre au plus tard le vendredi 16 février 2024 à 12h00.

25925698 SAINT OUEN L'AUMONE AS 2 / COSMO TAVERNY 1 du 03/03/2024 (R3/D)

Demande de report de COSMO TAVERNY au 31 mars 2024, avec accord de l'AS ST OUEN L'AUMONE.
En l'absence de motif, la Commission maintient cette rencontre au 03 mars 2024.

U20 – CHAMPIONNAT**25884692 – GAGNY FC / PARISIENNE ES du 11/02/2024 (R3/A)**

Rencontre non jouée.

La Commission,

Pris connaissance de la FMI et du rapport de l'arbitre,

Considérant que l'équipe de l'E.S. PARISIENNE est arrivée au stade à 11h38 pour un coup d'envoi à 12h,

Considérant qu'à 12h15, les formalités administratives d'avant n'avaient toujours pas été faites du côté de l'E.S. PARISIENNE,

Considérant que l'arbitre a décidé de ne pas faire débiter le match,

Considérant que le non-déroulement du match est de la responsabilité de l'E.S. PARISIENNE,

Par ces motifs,

Donne match perdu par pénalité à l'E.S. PARISIENNE (- 1 point ; 0 but) pour en attribuer le gain à GAGNY F.C. (3 points ; 0 but) ;

U20 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF**1/4 de finale à jouer le 25/02/2024 :**

Match N°1 : 27962969 – NEUILLY SUR MARNE SFC / VITRY 94 CA 2

Match N°2 : 27962970 – TREMBLAY FC / ENTENTE SSG

Match N°3 : 27962971 – CERGY PONTOISE FC / BRETIGNY FCS

Match N°4 : 27962972 – VILLENEUVE LA GARENNE / RED STAR FC 2

Désignation de 3 arbitres officiels à la charge du club recevant.

1/2 finales à jouer le 21/04/2024 :

Vainqueur Match N°2 / Vainqueur match N°1

Vainqueur Match N°4 / Vainqueur match N°3

U20 – FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er RAPPEL :

25943306 – ULIS CO / VERSAILLES 78 FC du 11/02/2024 (R2/A)

U18 - COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

Les rencontres des 1/4 de finale se dérouleront le 25 FEVRIER 2024, sur le terrain du club premier nommé.

Match n°1 – 27962916 ARGENTEUIL RC / ENTENTE SANNOIS SG

Match n°2 – 27962917 CRETEIL LUSITANOS US / ESPERANCE AULNAYSIENNE

Match n°3 – 27962918 SARCELLES AAS / PARIS 13 ATLETICO

Match n°4 – 27962919 FONTENAY SOUS BOIS US / VERSAILLES 78 FC

Désignation de 3 arbitres officiels à la charge du club recevant.

Les rencontres des 1/2 finales se dérouleront le 21 AVRIL 2024, sur le terrain du club premier nommé.

Match n°1 – Vainqueur n°4 / Vainqueur n°1

Match n°2 – Vainqueur n°3 / Vainqueur n°2

27962918 SARCELLES AAS / PARIS 13 ATLETICO du 25/02/2024

Courriel de PARIS 13 ATLETICO demandant à jouer le match le mercredi 28/02/2024, horaire au choix de l'AAS SARCELLES.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de l'AAS SARCELLES, à transmettre au plus tard, le vendredi 23 février 2024 à 12h00.

27962916 ARGENTEUIL RC / ENTENTE SANNOIS SG du 25/02/2024

Demande de changement d'horaire 16h00 du RC ARGENTEUIL, en raison de trois matchs de Coupe Ligue à domicile à cette date.

Vu le délai de prévenance, accord de la Commission.

U18 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er RAPPEL :

25904823 MANTOIS 78 FC / PALAISEAU US du 11/02/2024 (R1)

U18 – CHAMPIONNAT

25913480 PARIS UNIVERSITE CLUB / MACCABI PARIS du 18/02/2024 (R3/D)

Demande de report du match sans motif au 31 mars 2024 de PARIS UNIVERSITE CLUB, avec accord de MACCABI PARIS.

La Commission maintient cette rencontre au 18 février 2024.

25911012 ISSY LES MOULINEAUX FC / ULIS CO du 18/02/2024 (R3/B)

Demande de report du match sans motif au 31 mars 2024 du FC ISSY LES MOULINEAUX.

La Commission maintient cette rencontre au 18 février 2024.

25910114 BRUNOY FC / BAGNEUX COM du 25/02/2024 (R3/A)

Demande de report du match sans motif au 31 mars 2024 du COM BAGNEUX, avec accord de BRUNOY FC.

La Commission maintient cette rencontre au 25 février 2024.

25911031 LES MUREAUX OFC / POISSY FC du 03/03/2024 (R3/B)

Courriel de l'OFC LES MUREAUX et arrêté municipal de la Ville indiquant l'indisponibilité des installations à cette date, en raison d'une manifestation.

La Commission avance ce match au 25 février 2024.

U17 - COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

Les rencontres des 1/4 de finales se dérouleront le 25 FEVRIER 2024, sur le terrain du club premier nommé.

Match n°1 – 27965680 PARIS 13 ATLETICO 2 / MELUN FC 1

Match n°2 – 27965681 CRETEIL LUSITANOS US 1 / SARCELLES AAS 2

Match n°3 – 27965682 ARGENTEUIL RC 1 / LILAS FC 1

Match n°4 – 27965683 FC 93 BOBIGNY BG 1 / JOINVILLE RC 1

Désignation de 3 arbitres officiels à la charge du club recevant.

Les rencontres des 1/2 finales se dérouleront le 21 AVRIL 2024, sur le terrain du club premier nommé.

Match n°1 – Vainqueur n°2 / Vainqueur n°4

Match n°2 – Vainqueur n°1 / Vainqueur n°3

U17 – FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er RAPPEL :

25903809 SAVIGNY LE TEMPLE FC / VGA ST MAUR du 11/02/2024 (R2/B)

25904246 DEUIL ENGHEN FC / EPINAY ACADEMIE du 11/02/2024 (R2/D)

U17 – CHAMPIONNAT

25903697 BOULOGNE BILLANCOURT AC 3 / VITRY 94.2 CA 1 du 18/02/2024 (R2/A)

Demande de changement d'horaire pour jouer à 13h00 de l'AC BOULOGNE BILLANCOURT.

Accord de la Commission, horaire officiel.

26732883 TORCY PVM US 2 / AULNAY CSL 1 du 03/03/2024 (R2/F)

Demande d'avancement de date pour jouer le 25 février 2024 de l'US TORCY PVM US.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit du CSL AULNAY, à transmettre au plus tard le vendredi 23 février 2024 à 12h00.

25903971 MONTREUIL FC / VILLETANEUSE CS du 11/02/2024 (R2/C)

Match non joué.

Lecture de la feuille de match informatisée et de rapport de l'arbitre officiel.

Courriel du CS VILLETANEUSE indiquant une panne du véhicule de transports et le report du match.

La Commission demande au club du CS VILLETANEUSE de lui transmettre tout document justificatif de la panne du véhicule de transport (facture de dépannage, fiche d'intervention, etc...) au plus tard pour sa réunion du mardi 20 février 2024 à 12h00.

U16 – FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er RAPPEL :

25891629 PARIS UNIVERSITE CLUB / BRETIGNY CS du 11/02/2024 (R2/B)

25891893 US TORCY PVM US / CAP CHARENTON du 11/02/2024 (R3/B)

U16 - COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

Les rencontres des 1/4 de finale se dérouleront le 25 FEVRIER 2024, sur le terrain du club premier nommé.

Match n°1 – 27962847 SARCELLES AAS / RACING CLUB DE FRANCE

Match n°2 – 27962848 ARGENTEUIL RC / EPINAY ACADEMIE

Match n°3 – 27962849 BRETIGNY FCS / PARIS 13 ATLETICO

Match n°4 – 27962850 BRIARD SC / CERGY PONTOISE FC

Désignation de 3 arbitres officiels à la charge du club recevant.

Les rencontres des 1/2 finales se dérouleront le 21 AVRIL 2024, sur le terrain du club premier nommé.

Match n°1 – Vainqueur n°3 / Vainqueur n°1

Match n°2 – Vainqueur n°4 / Vainqueur n°2

27962849 BRETIGNY FCS / PARIS 13 ATLETICO du 25/02/2024

Courriel de PARIS 13 ATLETICO demandant à jouer le match le mercredi 28/02/2024, horaire au choix de BRETIGNY FCS.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de BRETIGNY FCS, à transmettre au plus tard, le vendredi 23 février 2024 à 12h00.

U16 – CHAMPIONNAT

25891801 ARGENTEUIL FC 1 / BOULOGNE BILLANCOURT AC 2 du 10/03/2024 (R3/A)

Courriel du FC ARGENTEUIL indiquant le prêt d'un terrain de repli.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 10 mars 2023 (horaire à préciser au plus tôt), sur le stade Jean Bouin n°1 à DEUIL LA BARRE.

Accord de la Commission, sous réserve de la réception de l'attestation du propriétaire des installations, devant parvenir au plus tard, le vendredi 08/03/2024 à 12h00.

25892190 BRUNOY FC / VERSAILLES 78 FC du 07/04/2024 avancé au 25/02/2024 (R3/D)

Match avancé au 25/02/2024.

Reprise du dossier.

Courriel du FC BRUNOY et attestation de la Ville indiquant l'indisponibilité du terrain du stade Parfait Lebourg le 07 avril 2024.

Demande du FC BRUNOY de jouer le match le 07 avril 2024 à 14h00, sur le stade municipal – terrain pelouse à BRUNOY.

Accord de la Commission.

25891623 RUEIL MALMAISON FC / MANTOIS 78 FC du 18/02/2024 (R2/B)

Courriel de FC RUEIL MALMAISON et attestation de la Ville indiquant la fermeture exceptionnelle des installations à cette date, en raison des congés scolaires.

La Commission reporte ce match au 25/02/2024.

U15 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

Calendrier des tours :

1/4 : le samedi 30 mars 2024

1/2 : le samedi 20 avril 2024

Finale : le samedi 08 juin 2024

Tirage au sort des 1/4 et 1/2 Finales effectué le lundi 12/02/2024 par MM. SANDJAK Jamel et REBERT Raphael.

Désignation de 3 arbitres officiels à la charge du club recevant.

En cas de terrain indisponible, le club recevant doit proposer un terrain de repli : à défaut, le match sera inversé.

Tirage des 1/4 de Finale :

	n° match	Nom club recevant	c/	Nom club visiteur
match n°1	27963034	PARIS SAINT GERMAIN FC. 1	c/	SENART MOISSY 1
match n°2	27963035	SARCELLES A.A.S. 1	c/	MONTRouGE F.C. 92 1
match n°3	27963036	MONTFERMEIL F.C. 1	c/	BRUNOY F.C. 2
match n°4	27963037	TORCY PVM U.S. 1	c/	PARIS F.C. 1

Tirage des 1/2 Finales :

Nom club recevant	c/	Nom club visiteur
Vainqueur match n°2	c/	Vainqueur match n°1
Vainqueur match n°4	c/	Vainqueur match n°3

U15 – CHAMPIONNAT

Régional 2

Poule A

25894123 TROPS FC 1 / VITRY 94.2 CA 1 du 13/01/2024

La Commission accuse réception de la liste des joueurs de VITRY 94.2 CA 1 ayant participé à cette rencontre :

Rayane FERROUDJ
 Baba Yacouba MAREGA
 Tidiane ROMAND
 Ben BAKAYOKO
 Manfred TAMENI NDEMA
 Sloann HUEL
 Tidiane KEITA
 Marwene BCHIR
 Diego MULLER
 Dylan TCHOPYA
 Chris NZOUZI
 Sekou SISSOKO
 Joel JOAO VELHO
 Salimou SOUKOUNA

Et reste en attente de la liste des joueurs du club de TROPS FC (2^{ème} rappel).

Poule B

25902837 CLICHY USA 1 / RACING CLUB 18 1 du 10/02/2024

Lecture de la FMI - Forfait non avisé de RACING CLUB 18 1.

Poule F

25908217 ULIS CO 1 / CHOISY LE ROI AS 1 du 10/02/2024

Lecture de la FMI - Forfait non avisé de CHOISY LE ROI AS.

U15 – FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er Rappel :

Régional 2 – poule B – 25902833 COURONNES OFC 1 / JOINVILLE RC 1 du 10/02/2024

Régional 2 – Poule F – 25908227 VILLENEUVE AFC 1 / MASSY 91 FC 1 du 10/02/2024

U14 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF
Calendrier des tours :

1/4 : le samedi 16 mars 2024

1/2 : le samedi 06 avril 2024

Finale : le samedi 08 juin 2024

Tirage au sort des 1/4 et 1/2 Finales effectué le lundi 12/02/2024 par MM. SANDJAK Jamel et REBERT Raphael.

Désignation de 3 arbitres officiels à la charge du club recevant.

En cas de terrain indisponible, le club recevant doit proposer un terrain de repli : à défaut, le match sera inversé.

Tirage des 1/4 de Finale :

	n° match	Nom club recevant	c/	Nom club visiteur
match n°1	27963066	JOINVILLE R.C. 1	c/	EVRY F.C. 1
match n°2	27963067	ISSY LES MOULINEAUX F.C 1	c/	GRIGNY U.S. 1
match n°3	27963068	LINAS MONTLHERY E.S.A. 1	c/	JA DRANCY 1
match n°4	27963069	MELUN F.C. 1	c/	TORCY PVM U.S. 1

Tirage des 1/2 Finales :

Nom club recevant	c/	Nom club visiteur
Vainqueur match n°4	c/	Vainqueur match n°1
Vainqueur match n°3	c/	Vainqueur match n°2

U14 – CHAMPIONNAT
Régional 1**Poule B****25865346 ISSY LES MOULINEAUX FC 1 / DRANCY JA 1 reporté au 17/02/2024**

La Commission,

Pris connaissance des demandes d'ISSY LES MOULINEAUX FC pour reporter le match au 24/02/2024 (refusé par DRANCY JA) puis au samedi 16/03/2024,

Considérant que cette demande de report n'est pas accompagnée d'un motif,

Considérant que DRANCY JA joue les 1/4 de Finale de la Coupe de Paris Crédit Mutuel Idf le samedi 16/03/2024,

Par ces motifs,

Ne peut répondre favorablement à cette demande de report et maintient la date du match au samedi 17/02/2024.

U14 – FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er Rappel :

Régional 3 – poule D – 25891151 PARIS ALESIA FC 1 / TREMBLAY FC 1 du 10/02/2024

CDM – FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} RAPPEL

25884116 SAINT MAUR LUSITANOS US / THORIGNY FC du 11/02/2024 (R3/D)

Match perdu pour non-envoi de la feuille de match

1^{er} rappel : le 19/01/2024

2^{ème} rappel : le 06/02/2024

25883841 SARCELLES MACCABI / SFC CHAMPAGNE 95 du 28/01/2024 (R3/B)

En l'absence de réception de la feuille de match, la Commission donne match perdu par pénalité à MACCABI SARCELLES ; CHAMPAGNE 95 SFC conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain sur la base du rapport de l'arbitre (3 points ; 2 buts).

CDM – CHAMPIONNAT

25882779 PARIS ST GERMAIN FC / SERVON FC du 18/02/2024 (R1)

Demande de report au 19 mai 2024 de SERVON FC, en raison de l'organisation d'un week-end en province, avec accord du PARIS ST GERMAIN FC.

Le motif invoqué n'étant pas un motif de report, la Commission maintient le match à la date du 18 février 2024.

25882776 SOISY SUR SEINE AS / FRANCO PORTUGAISE ARGENTEUIL du 21/01/2024 reporté au 18/02/2024 (R1)

Demande de report à une date ultérieure de FRANCO PORTUGAISE ARGENTEUIL, en raison des vacances scolaires.

Le motif invoqué n'étant pas un motif de report, la Commission maintient cette rencontre à la date du 18/02/2024.

25883590 MAGNY 78 FC / AUDONNIENNE USM du 10/02/2024 (R3/A)

Courriel d'AUDONNIENNE USM indiquant son forfait pour ce match (arrivée hors délais).

La Commission enregistre le forfait non avisé de l'AUDONNIENNE USM.

25883956 – VELIZY FR. PORTUGAIS / WISSOUS FR. PORTUGAIS du 18/02/2024 (R3/C)

Courriel de VELIZY FR. PORTUGAIS indiquant l'indisponibilité du terrain en raison de l'occupation de l'installation par son équipe première.

La Commission reporte cette rencontre au 25/02/2024.

25883034 ASNIERES FC / SAINT CYR LUSO du 28/04/2024 (R2/A)

Rappel.

Demande de report de SAINT CYR LUSO pour avancer le match soit le 14 ou 21 avril 2024,
La Commission demande au club du FC ASNIERES de se positionner sur l'une des deux dates et de l'informer dans les plus brefs délais.

ANCIENS – CHAMPIONNAT

25881278 LINAS MONTLHERY ESA / ESPERANCE AULNAYSIENNE du 18/02/2024 (R1)

Demande de report de LINAS MONTLHERY ESA au 25 février 2024, en raison de problèmes de disposition de vestiaire.

Accord de la Commission.

25882321 PAYS FONTAINBLEAU / BRUNOY FC du 03/03/2024 (R3/C)

Demande de BRUNOY F.C. indiquant son souhait que cette rencontre soit inversée sur ses installations en raison du forfait non avisé de PAYS DE FONTAINBLEAU, lors du match aller.

Conformément à l'article 23.8 du R.S.G de la L.P.I.F.F. qui stipule que : « *Les clubs ayant déclaré forfait avisé ou non pour une rencontre sur un terrain adverse lors des matches " aller ", doivent disputer le match " retour " sur le terrain de l'adversaire. Cette décision revient à la Commission compétente sur demande écrite du club concerné.* »,

La Commission décide d'inverser la rencontre sur les installations de BRUNOY FC le 03/03/2024.